



ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES SACRIFICES

Joseph de Maistre nous livre dans son texte « éclaircissement sur les sacrifices » les clés pour comprendre l'histoire de l'humanité. Citons ici quelques points essentiels de son essai indispensable au salut humain. Il rappelle des vérités historiques sur les horreurs commises par les ennemis du Christianisme : la barbarie, la cruauté, l'idolâtrie et la soumission de la femme. Son texte devrait être lu en ce XXI^e siècle, car, il semble évident, à un homme éclairé, que les barbares tentent de corrompre le noyau dur du Christianisme pour revenir à une cruauté ancestrale !

Les foules endormies ne s'aperçoivent pas que le mal est en train de tout arracher. Décidément, l'humanité ne sait pas ce qu'elle est en train de faire. Est-elle juste bonne à pâître sur une colline dévastée par les hérésies ? Cette question est cruciale même si la majorité s'en moque comme de l'an quarante...

Extraits de « [éclaircissement sur les sacrifices](#) » par Joseph de Maistre

« Pascal avait en vue sans doute les idées de Platon, lorsqu'il disait :

Cette duplicité de l'homme est si visible, qu'il y en a qui ont pensé que nous avons deux âmes, un sujet simple leur paraissant incapable de telles et si soudaines variétés

Mais avec tous les égards dus à un tel écrivain, on peut cependant convenir qu'il ne semble pas avoir vu la chose tout à fait à fond, car il ne s'agit pas seulement de savoir comment un sujet simple est capable de telles et si soudaines variétés, mais bien d'expliquer comment un sujet simple peut réunir des oppositions simultanées ; comment il peut aimer à la fois le bien et le mal ; aimer et haïr le même objet ; vouloir et ne vouloir pas, etc. ; comment un corps peut se mouvoir actuellement vers deux points opposés ; en un mot, pour tout dire, comment un sujet simple peut n'être pas simple.

.../...

Qu'est-ce en effet que cette puissance qui contrarie l'homme, ou, pour mieux dire, sa conscience ? Qu'est-ce que cette puissance qui n'est pas lui, ou tout lui ? Est-elle matérielle comme la pierre ou le bois ? Dans ce cas, elle ne pense ni ne sent, et, par conséquent, elle ne peut avoir la puissance de troubler l'esprit dans ses opérations. J'écoute avec respect et terreur toutes les menaces faites à la chair ; mais je demande ce que c'est.

.../...

On voit ici pourquoi le mot de sacré (*SACER*) était pris dans la langue latine en bonne et en mauvaise part, pourquoi le même mot dans la langue grecque (*OSTIOS*) signifie également ce qui est saint et ce qui est profane ; pourquoi le mot anathème signifiait de même tout à la fois ce qui est offert à Dieu à titre de don, et ce qui est livré à sa vengeance ; pourquoi enfin on dit en grec comme en latin qu'un homme ou une chose ont été dé-sacrés (expiés), pour exprimer qu'on les a lavés d'une souillure qu'ils avaient contractée. Ce mot de dé-sacrer (*aphosioun, expiare*) semble contraire à l'analogie : l'oreille non instruite demanderait ré-sacrer ou ré-sanctifier, mais l'erreur n'est qu'apparente, et l'expression est très exacte. Sacré signifie, dans les langues anciennes, ce qui est livré à la Divinité, n'importe à quel titre, et qui se trouve ainsi lié ; de manière que le supplice dé-sacre, ex-pie, ou dé-lie, tout comme l'ab-solution religieuse.

Lorsque les lois des XII tables prononcent la mort, elles disent : SACRE ESTO (qu'il soit sacré) ! C'est-à-dire dévoué ; ou, pour s'exprimer plus correctement, voué ; car le coupable n'était, rigoureusement parlant, dé-voué que par l'exécution.

Et lorsque l'Église prie pour les femmes dévouées (*pro devoto femineo sexu*), c'est-à-dire pour les religieuses qui sont réellement dévouées dans un sens très juste, c'est toujours la même idée. D'un côté est le crime, et de l'autre l'innocence ; mais l'un et l'autre sont SACRÉS.

.../...

Tout Gaulois attaqué d'une maladie grave, ou soumis aux dangers de la guerre, immolait des hommes ou promettait d'en immoler, ne croyant pas que les dieux puissent être apaisés, ni que la vie d'un homme pût être rachetée autrement que par celle d'un autre. Ces sacrifices, exécutés par la main des Druides, s'étaient tournés en institutions publiques et légales ; et lorsque les coupables manquaient, on en venait au supplice des innocents. Quelques-uns remplissaient d'hommes vivants certaines statues colossales de leurs dieux : ils les couvraient de branches flexibles, ils y mettaient le feu, et les hommes périssaient ainsi environnés de flammes. » Ces sacrifices subsistèrent dans les Gaules, comme ailleurs, jusqu'au moment où le Christianisme s'y établit : car nulle part ils ne cessèrent sans lui, et jamais ils ne tinrent devant lui.

.../...

Est-il nécessaire de citer les Tyriens, les Phéniciens, les Carthaginois, les Chananéens ? Faut-il rappeler qu'Athènes, dans ses plus beaux jours, pratiquait ces sacrifices tous les ans ? que Rome, dans les dangers pressants, immolait des Gaulois ? Qui donc pourrait ignorer ces choses ? il ne serait pas moins inutile de rappeler l'usage d'immoler des ennemis, et même des officiers et des domestiques sur la tombe des rois et des grands capitaines.

Lorsque nous arrivâmes en Amérique, à la fin du XV^e siècle, nous y trouvâmes cette même croyance, mais bien autrement féroce. Il fallait amener aux prêtres mexicains jusqu'à vingt mille victimes humaines par an ; et, pour se les procurer, il fallait déclarer la guerre à quelque peuple : mais au besoin les Mexicains sacrifiaient leurs propres enfants. Le sacrificateur ouvrait la poitrine des victimes, et se hâtait d'en arracher le cœur tout vivant. Le grand prêtre en exprimait le sang qu'il faisait couler sur la bouche de l'idole, et tous les prêtres mangeaient de la chair des victimes !

.../...

Dans cette Inde si vantée, « la loi permet au fils de jeter à l'eau son père vieux et incapable de travailler pour se procurer sa subsistance. La jeune veuve est obligée de se brûler sur le bûcher de son mari ; on offre des sacrifices humains pour apaiser le génie de la destruction, et la femme qui a été stérile pendant longtemps offre à son dieu l'enfant qu'elle vient de mettre au monde, en l'exposant aux oiseaux de proie ou aux bêtes féroces, ou en le laissant entraîner par les eaux du Gange. La plupart de ces cruautés furent encore commises solennellement, en présence des Européens, à la dernière fête indostane donnée dans l'île de Sangor, au mois de décembre 1801. »

.../...

Toutes les législations en un mot ont pris des précautions plus ou moins sévères contre les femmes ; de nos jours encore elles sont esclaves sous l'Alcoran, et bêtes de somme chez le sauvage : l'Évangile seul a pu les élever au niveau de l'homme en les rendant meilleures ; lui seul a pu proclamer les droits de la femme après les avoir fait naître, et les faire naître en s'établissant dans le cœur de la femme, instrument le plus actif et le plus puissant pour le bien comme pour le mal. Éteignez, affaiblissez seulement jusqu'à un

certain point, dans un pays chrétien, l'influence de la loi divine, en laissant subsister la liberté qui en était la suite pour les femmes, bientôt vous verrez cette noble et touchante liberté dégénérer en une licence honteuse. Elles deviendront les instruments funestes d'une corruption universelle qui atteindra en peu de temps les parties vitales de l'état. Il tombera en pourriture, et sa gangreneuse décrépitude fera à la fois honte et horreur.

.../...

Enfin aucun législateur ne doit oublier cette maxime : *Avant d'effacer l'Évangile, il faut enfermer les femmes*, ou les accabler par des lois épouvantables, telles que celles de l'Inde. On a souvent célébré la douceur des Indous ; mais qu'on ne s'y trompe pas : hors de la loi qui a dit, BEATI MITES ! il n'y a point d'hommes doux. Ils pourront être faibles, timides, poltrons, jamais doux. Le poltron peut être cruel ; il l'est même assez souvent :

l'homme doux ne l'est jamais. L'Inde en fournit un bel exemple. Sans parler des atrocités superstitieuses que je viens de citer, quelle terre sur le globe a vu plus de cruautés ?

Mais nous, qui pâlissons d'horreur à la seule idée des sacrifices humains et de l'anthropophagie, comment pourrions-nous être tout à la fois assez aveugles et assez ingrats pour ne pas reconnaître que nous ne devons ces sentiments qu'à la *loi d'amour* qui a veillé sur notre berceau ? Une illustre nation, parvenue au dernier degré de la civilisation et de l'urbanité, osa naguère, dans un accès de délire dont l'histoire ne présente pas un autre exemple, suspendre formellement cette loi : que vîmes-nous ? en un clin d'œil, les mœurs des Iroquois et des Algonquins ; les saintes lois de l'humanité foulées aux pieds ; le sang innocent couvrant les échafauds qui couvraient la France ; des hommes frisant et poudrant des têtes sanglantes, et la bouche même des femmes souillées de sang humain.

.../...

Voltaire sans doute n'avait jamais mis le pied dans un temple antique ; .../...

Le morceau sur l'inquisition, qui termine la note, semble écrit dans un accès de délire. Quoi donc ! l'exécution légale d'un petit nombre d'hommes, ordonnée par un tribunal légitime, en vertu d'une loi antérieure solennellement promulguée, et dont chaque victime était parfaitement libre d'éviter les dispositions, cette exécution, dis-je, est cent fois plus abominable que le forfait horrible d'un père et d'une mère qui portaient leur enfant sur les bras enflammés de Moloch ! Quel atroce délire ! quel oubli de toute raison, de toute justice, de toute pudeur ! La rage anti-religieuse le transporte au point qu'à la fin de cette belle tirade il ne sait exactement plus ce qu'il dit. Nous avons, dit-il, substitué les bourreaux aux bouchers. Il croyait donc n'avoir parlé que des sacrifices d'animaux, et il oubliait la phrase qu'il venait d'écrire sur les sacrifices d'hommes : autrement, que signifie cette opposition des bouchers aux bourreaux ? Les prêtres de l'antiquité, qui égorgeaient leurs semblables avec un fer sacré, étaient-ils donc moins bourreaux que les juges modernes qui les envoient à la mort en vertu d'une loi ?

.../...

Lorsque les féroces geôliers de Louis XVI, prisonnier au Temple, lui refusèrent un rasoir,

le fidèle serviteur qui nous a transmis l'histoire intéressante de cette longue et affreuse captivité lui dit : Sire, présentez-vous à la Convention nationale avec cette longue barbe, afin que le peuple voie comment vous êtes traité. Le roi répondit : JE NE DOIS POINT CHERCHER À L'INTÉRESSER SUR MON SORT.

Qu'est-ce donc qui se passait dans ce cœur si pur, si soumis, si préparé ? L'auguste martyr semble craindre d'échapper au sacrifice, ou de rendre la victime moins parfaite : quelle acceptation ! et que n'aura-t-elle pas mérité !

.../...

Origène surtout doit être entendu sur ce sujet intéressant, qu'il avait beaucoup médité. C'était son opinion bien connue : « Que le sang répandu au Calvaire n'avait pas été seulement utile aux hommes, mais aux anges, aux astres, et à tous les êtres créés ; ce qui ne paraîtra pas surprenant à celui qui se rappellera ce que saint Paul a dit : Qu'il a plu à Dieu de réconcilier toutes choses par celui qui est le principe de la vie, et le premier-né entre les morts, ayant pacifié par le sang qu'il a répandu sur la croix, tant ce qui est en la terre que ce qui est au ciel. » Et si toutes les créatures gémissent, suivant la profonde doctrine du même apôtre, pourquoi ne devaient-elles pas être toutes consolées ? Le grand et saint adversaire d'Origène nous atteste qu'au commencement du V^e siècle de l'Église, c'était encore une opinion reçue que la rédemption appartenait au ciel autant qu'à la terre, et saint Chrysostome ne doutait pas que le même sacrifice, continué jusqu'à la fin des temps, et célébré chaque jour par les ministres légitimes, n'opérât de même pour tout l'univers. »